

Journal Officiel de la République Tunisienne

TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Mardi 4 dhoulkaâda 1447 – 21 avril 2026

169^{ème} année

N° 40

Sommaire

Décrets et arrêtés

Ministère de la Défense Nationale

Promotion d'un militaire à titre posthume.....	784
Attribution de la médaille militaire	784
Nomination de maîtres assistants de l'enseignement supérieur militaire	784

Ministère de l'Intérieur

Nomination de chefs de services	784
Cessation de fonctions.....	785

Ministère des Finances

Liste de promotion au choix au grade de contrôleur des finances de première classe au titre de l'année 2026	785
---	-----

Ministère de l'Economie et de la Planification

Nomination de membres au conseil de l'Instance tunisienne de l'investissement.....	785
Nomination de membres au conseil d'entreprise de l'Office de développement du Centre- ouest	785
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise de l'Institut national de la statistique	785

Nomination d'un membre au comité de surveillance du Fonds tunisien d'investissement.....	786
Ministère des Affaires Sociales	
Arrêté conjoint du ministre des affaires sociales et de la ministre des finances du 21 avril 2026, modifiant l'arrêté conjoint du 19 mai 2020 fixant le mode de calcul et le montant des transferts monétaires directs au profit des catégories pauvres bénéficiant du programme « AMEN SOCIAL »	786
Nomination de membres au conseil d'entreprise de l'Office tunisiens à l'étranger	786
Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie	
Arrêté de la Cheffe du Gouvernement du 21 avril 2026, portant autorisation de construction et d'exploitation d'une ligne électrique aérienne double ternes en 400 kilovolts reliant les deux postes de transformation de Mlaabi à Menzel Temime et de Grombalia 2	787
Nomination d'un directeur	787
Nomination d'un chef de service.....	788
Nomination d'administrateurs généraux de la classe supérieure	788
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la Société nationale de distribution des pétroles	788
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
Tableaux d'emplois fonctionnels	788
Nomination de maîtres de conférences	789
Nomination d'administrateurs en chef.....	790
Ministère des Technologies de la Communication	
Nomination d'administrateurs généraux de la classe supérieure	791
Nomination d'administrateurs en chef	791
Nomination d'ingénieurs généraux	791
Nomination d'un technicien en chef principal	791
Nomination d'un inspecteur général	791
Nomination d'inspecteurs en chef.....	791
Nomination d'analystes généraux.....	791
Nomination d'un gestionnaire en chef de documents et d'archives	792
Nomination d'un conservateur en chef des bibliothèques ou de documentation.....	792
Ministère de l'Équipement et de l'Habitat	
Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur général de la classe supérieure du corps administratif commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction	792
Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur général du corps administratif commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.....	792
Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur en chef du corps administratif commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.....	793
Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur adjoint du corps administratif commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.....	793

Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'ingénieur en chef du corps commun des ingénieurs des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.....	794
Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de technicien principal du corps technique commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.....	794
Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de technicien du corps technique commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction	795
Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un examen professionnel sur épreuves pour l'intégration des ouvriers appartenant aux catégories 8 et 9 dans le grade d'adjoint technique du corps technique commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.....	795
Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un examen professionnel sur épreuves pour l'intégration des ouvriers appartenant aux catégories 5, 6 et 7 dans le grade d'agent technique du corps technique commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction	796
Nomination d'un chef de service.....	796
Ministère de l'Environnement	
Nomination d'un directeur.....	797
Ministère des Affaires Culturelles	
Nomination d'un membre au conseil d'établissement de l'Organisme tunisien des droits d'auteurs et droits voisins.....	797
Nomination d'un membre au conseil d'établissement du Théâtre de l'opéra ...	
Cessation de fonctions	797
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	
Arrêté du ministre de l'emploi et de la formation professionnelle du 17 avril 2026, portant nomination d'ordonnateurs secondaires.....	797

Décrets et arrêtés

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Par décret n° 2026-53 du 18 avril 2026.

Est promu au grade de sergent, à titre posthume, à compter du 25 juin 2024 le caporal Khelil Gadhgadhi, ayant le matricule 1371 /2021.

Par décret n° 2026-54 du 18 avril 2026.

La médaille militaire est attribuée, à titre posthume, au caporal Khelil Gadhgadhi, matricule n° 1371 /2021, à compter du 25 juin 2024.

Par arrêté du ministre de la défense nationale du 21 avril 2026.

Les officiers ci-après désignés sont nommés au grade de maître-assistant de l'enseignement supérieur militaire au corps des officiers enseignants chercheurs de l'enseignement supérieur militaire, conformément aux indications du tableau suivant :

Grade	Prénom et nom	Spécialité	Date de nomination	Etablissement
Capitaine de corvette	Sondes Bakouri	Informatique (Cybersécurité)	5 mars 2026	L'académie navale
Lieutenant de vaisseau	Omar Bensliman	Droit public	3 mars 2026	L'académie militaire

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 3 mars 2026.

Madame Samiha Rjeb épouse Ghliiss, administrateur en chef de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est chargée des fonctions de chef de service de la comptabilité et du budget à la commune de Gabès.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 3 mars 2026.

Monsieur Ridha Merghenni, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de chef de service de l'état civil à la commune de Zriba.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 3 mars 2026.

Monsieur Mounir Ben Abed, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de chef de service de la comptabilité et du budget à la commune de Tataouine.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 3 mars 2026.

Monsieur Saber Lounissi, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service de l'informatique à la commune de Tataouine.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 9 mars 2026.

Monsieur Nizar El Adeb, administrateur conseiller, est chargé des fonctions d'administrateur de l'arrondissement municipal Riadh Ennasr avec rang et avantages de chef de service à la commune de l'Ariana.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 9 mars 2026.

Monsieur Mohamed Ali Habibi, technicien en chef, est chargé des fonctions de chef du service technique à la commune de Rafraf.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 9 mars 2026.

Monsieur Housseem Njah, technicien principal, est chargé des fonctions de chef de service de l'aménagement et de l'urbanisation à la commune de Sakiet Ezzit.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 26 mars 2026.

Madame Ameni Ben Alaya, capitaine de la sûreté nationale, est chargée des fonctions de chef de service de coordination et conclusion des conventions, à la direction générale des relations extérieures et de la coopération internationale à la section des affaires locales au ministère de l'intérieur.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 27 mars 2026.

Madame Nawres Abkari, conseiller des services publics, est chargée des fonctions de chef de la section du suivi de l'exécution des marchés au secrétariat général au ministère de l'intérieur avec rang et prérogatives de chef de service d'administration centrale.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 27 mars 2026.

Madame Jihen Aouini, commissaire de police de la classe supérieure, est chargée des fonctions de chef de service des affaires des étrangers, à la direction générale des études juridiques et contentieuses au ministère de l'intérieur.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 10 avril 2026.

Madame Imen Ben Hassouna, gestionnaire conseiller de documents et d'archives, est chargée des fonctions de chef du bureau de direction des activités de formation et de logistique au centre de formation et d'appui à la décentralisation au ministère de l'intérieur avec rang et prérogatives de chef de service.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 31 mars 2026.

Monsieur Sami Sayari, administrateur conseiller, est déchargé des fonctions de secrétaire général de deuxième classe à la commune de Hachachna à compter du 12 mars 2026.

MINISTÈRE DES FINANCES

**Liste d'aptitude pour la promotion
au choix au grade de contrôleur des
finances de première classe au titre de
l'année 2026**

- Mouna Kamel.

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DE LA PLANIFICATION**

Par arrêté du ministre de l'économie et de la planification du 21 avril 2026.

Monsieur Anouar Zarrouk est nommé membre représentant la Présidence du Gouvernement au conseil de l'Instance tunisienne de l'investissement en remplacement de Madame Aida Kraiem épouse Béji.

Par arrêté du ministre de l'économie et de la planification du 21 avril 2026.

Monsieur Abderrazak Chiha est nommé membre représentant le ministère de l'équipement et de l'habitat au conseil de l'Instance tunisienne de l'investissement en remplacement de Monsieur Mounir Bakey.

Par arrêté du ministre de l'économie et de la planification du 21 avril 2026.

Monsieur Sofène Dhouioui est nommé membre représentant le gouvernorat de Sidi Bouzid au conseil d'entreprise de l'Office de développement du Centre-ouest en remplacement de Monsieur Afif Aloulou.

Par arrêté du ministre de l'économie et de la planification du 21 avril 2026.

Monsieur Abdessatar Toumi est nommé membre représentant le gouvernorat de Kasserine au conseil d'entreprise de l'Office de développement du Centre-ouest en remplacement de Monsieur Sofène Dhouioui.

Par arrêté du ministre de l'économie et de la planification du 21 avril 2026.

Madame Maha Khatrouch est nommée membre représentant du ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie au conseil d'entreprise de l'Institut national de la statistique en remplacement de Madame Jalila Fadhlaoui.

Par arrêté du ministre de l'économie et de la planification du 21 avril 2026.

Madame Neïla Fathallah est nommée membre représentant la Banque centrale de Tunisie au comité de surveillance du Fonds tunisien d'investissement en remplacement de Monsieur Béchir Trabelsi.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

Arrêté conjoint du ministre des affaires sociales et de la ministre des finances du 21 avril 2026, modifiant l'arrêté conjoint du 19 mai 2020 fixant le mode de calcul et le montant des transferts monétaires directs au profit des catégories pauvres bénéficiant du programme « AMEN SOCIAL ».

Le ministre des affaires sociales et la ministre des finances,

Vu la Constitution,

Vu la loi organique n° 2019-10 du 30 janvier 2019, portant création du programme « Amen Social », telle que complétée par le décret-loi n° 2022-8 du 31 janvier 2022, notamment son article 11,

Vu la loi organique n° 2019-15 du 13 février 2019, portant loi organique du budget,

Vu le décret n° 2005-2978 du 8 novembre 2005, fixant les attributions du ministre des affaires sociales, de la solidarité et des Tunisiens à l'étranger, tel que modifié par le décret n° 2012-634 du 8 juin 2012,

Vu le décret gouvernemental n° 2020-317 du 19 mai 2020, fixant les conditions et les procédures de bénéfice, de retrait et d'opposition au programme « AMEN SOCIAL »,

Vu l'arrêté conjoint du ministre des affaires sociales et du ministre des finances du 19 mai 2020, fixant le mode de calcul et le montant des transferts monétaires directs au profit des catégories pauvres bénéficiant du programme « AMEN SOCIAL » tel que modifié par l'arrêté du 29 janvier 2025.

Arrêtent :

Article premier - Sont abrogées les dispositions de l'alinéa 1 de l'article 2 de l'arrêté du ministre des affaires sociales et du ministre des finances du 19 mai 2020 susvisé et remplacées par ce qui suit :

Article 2 (l'alinéa 1 nouveau) - Un montant de base mensuel égal à 280 dinars servi pour l'individu ou pour la famille.

Art. 2 - Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} janvier 2026.

Art. 3 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 21 avril 2026.

Le ministre des affaires sociales

Issam Lahmer

La ministre des finances

Michket Slama Khaldi

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 3 avril 2026.

Monsieur Mohamed Amine Achour est nommé membre du conseil d'entreprise de l'Office des tunisiens à l'étranger représentant de la Présidence du Gouvernement, à compter du 13 novembre 2023.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 3 avril 2026.

Monsieur Jalel Abdelkader est nommé membre du conseil d'entreprise de l'Office des tunisiens à l'étranger représentant du ministère de l'intérieur, à compter du 30 mars 2026.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 3 avril 2026.

Madame Ines Njeim est nommée membre du conseil d'entreprise de l'Office des tunisiens à l'étranger représentant du ministère des finances, à compter du 22 janvier 2026.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 3 avril 2026.

Monsieur Slah Salhi est nommé membre du conseil d'entreprise de l'Office des tunisiens à l'étranger représentant du ministère des affaires étrangères, de la migration et des tunisiens à l'étranger, à compter du 3 novembre 2025.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 3 avril 2026.

Monsieur Hassan Marai est nommé membre du conseil d'entreprise de l'Office des tunisiens à l'étranger représentant du ministère des affaires sociales, à compter du 7 novembre 2024.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 3 avril 2026.

Monsieur Khalifa Mili est nommé membre du conseil d'entreprise de l'Office des tunisiens à l'étranger représentant du ministère de l'éducation, à compter du 8 novembre 2025.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 3 avril 2026.

Monsieur Mazri Skhiri est nommé membre du conseil d'entreprise de l'Office des tunisiens à l'étranger représentant du ministère des transports, à compter du 3 novembre 2025.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 3 avril 2026.

Monsieur Khaled Njimi est nommé membre du conseil d'entreprise de l'Office des tunisiens à l'étranger représentant du ministère de la jeunesse et des sports, à compter du 10 février 2026.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 3 avril 2026.

Madame Yousra Abassi est nommée membre du conseil d'entreprise de l'Office des tunisiens à l'étranger représentant du ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées, à compter du 20 décembre 2024.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 3 avril 2026.

Madame Lamia Essghair est nommée membre du conseil d'entreprise de l'Office des tunisiens à l'étranger représentant de l'Agence tunisienne de coopération technique, à compter du 1^{er} novembre 2024.

MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ENERGIE

Arrêté de la Cheffe du Gouvernement du 21 avril 2026, portant autorisation de construction et d'exploitation d'une ligne électrique aérienne double ternes en 400 kilovolts reliant les deux postes de transformation de Mlaabi à Menzel Temime et de Grombalia 2.

La Cheffe du Gouvernement,

Vu la Constitution,

Vu le décret du 12 octobre 1887, relatif à l'établissement, à l'entretien et à l'exploitation des lignes télégraphiques et téléphoniques,

Vu le décret du 30 mai 1922, relatif à l'établissement, à l'entretien et à l'exploitation des lignes de transport d'énergie électrique,

Vu l'avis du ministre de la défense nationale, du ministre de l'intérieur, du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime, du ministre des technologies de la communication, du ministre du transport, du ministre de l'équipement et de l'habitat, du ministre des domaines de l'état et des affaires foncières et de la ministre des affaires culturelles.

Vu le certificat d'affichage et de non-opposition émanant du gouverneur de Nabeul daté du 5 janvier 2026.

Arrête :

Article premier - Il est autorisé de construire et d'exploiter une ligne électrique aérienne double ternes en 400 kilovolts reliant les deux postes de transformation de Mlaabi à Menzel Temime et de Grombalia 2.

Les agents du ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie et ceux de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz et de l'entreprise chargée des travaux sont autorisés en vertu de cette autorisation à pénétrer dans les propriétés non bâties et non entourées de murs ou d'une clôture similaire, telles qu'indiquées dans les listes déposées au siège de gouvernorat de Nabeul.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne, affiché au siège de gouvernorat concerné et notifié aux propriétaires dont les propriétés seront traversées par la ligne électrique citée dans l'article premier du présent arrêté.

Tunis, le 21 avril 2026.

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenri

Par arrêté de la ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie du 14 avril 2026.

Monsieur Anis Ben Azzouz, ingénieur général, est chargé des fonctions de directeur d'informatique à la direction générale des services communs au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie.

Par arrêté de la ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie du 14 avril 2026.

Madame Hedia Bessaidi, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de chef de service au bureau des relations avec le citoyen au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie.

Par arrêté de la ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie du 14 avril 2026.

Les administrateurs généraux dont les noms suivent, sont nommés dans le grade d'administrateur général de la classe supérieure au corps administratif commun des administrations publiques, au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie à compter du 27 mars 2026:

- Jamel Dorai,
- Adnene Zidane.

Par arrêté de la ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie du 15 avril 2026.

Monsieur Yassine Drira est nommé administrateur au conseil d'administration de la Société nationale de distribution des pétroles, et ce, en remplacement de Monsieur Mohamed Abidi Abidi à compter de 12 janvier 2024.

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 14 avril 2026.

Les cadres dont les noms suivent sont chargés d'emplois fonctionnels à l'université de Tunis conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Grade	Emploi fonctionnel
Asma ben Khalifa épouse Ghouila	Administrateur général de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	Secrétaire principal d'université pour exercer les fonctions de sous-directeur des ressources humaines à la direction des services communs.
Nabila Ouerghemmi épouse Belhadi	Administrateur général de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	Secrétaire principal d'université pour exercer les fonctions de sous-directeur des affaires juridiques, des archives et de la publication à la direction des services communs.
Chokri Sayari	Administrateur en chef de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	Secrétaire principal d'université pour exercer les fonctions de sous-directeur des affaires financières à la direction des services communs.

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 24 mars 2026.

Les deux enseignants d'enseignement supérieur dont les noms suivent, sont chargés des fonctions de directeur des études et de la formation, directeur adjoint et directeur de la vie universitaire et des relations avec l'environnement à l'institut national des sciences appliquées et de technologie, conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Grade	Fonction	Date d'effet
Nedjmeddine Sifi	Maître de conférences	Directeur des études et de la formation, directeur adjoint	23 août 2024
Sofiène Ouni		Directeur de la vie universitaire et des relations avec l'environnement	4 mars 2025

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 23 mars 2026.

Les deux enseignantes d'enseignement supérieur dont les noms suivent, sont chargées des fonctions de directeurs des études et des stages, directeurs adjoints aux deux établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant de l'université de Carthage, conformément aux indications du tableau suivant :

Etablissement	Prénom et nom	Grade	Fonction	Date d'effet
Institut supérieur de gestion de Bizerte	Ines Ben Hamouda épouse Ben Brika	Maître assistant de l'enseignement supérieur	Directeur des études et des stages, directeur adjoint	1 ^{er} août 2024
Institut supérieur des technologies de l'environnement, de l'urbanisme et de bâtiment	Olfa Ben Medyen épouse Saka			

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 9 mars 2026.

Les maîtres assistants dont les noms suivent sont nommés dans le grade de maître de conférences conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Etablissement	Discipline	Date d'effet de nomination
Mohamed Bechir Chenguel	Institut supérieur d'informatique et de gestion de Kairouan	Finance et comptabilité	18 septembre 2024
Zouhair Mighri			
Ines Ghazouani			

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 24 mars 2026.

Les maîtres assistants de l'enseignement supérieur dont les noms suivent sont nommés dans le grade de maître de conférences conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Etablissement	Discipline	Date d'effet de nomination
Sami Gharbi	Faculté des sciences juridiques, économiques et de gestion de Jendouba	Finance et comptabilité	18 septembre 2024
Helmi Chaabene	Institut supérieur du sport et de l'éducation physique du Kef	Sciences biologiques appliquées aux actives physiques et sportives	7 décembre 2024
Noomen Gualmemi	Institut supérieur du sport et de l'éducation physique du Kef	Sciences humaines appliquées aux actives physiques et sportives	22 mai 2025

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 2 avril 2026.

Les administrateurs conseillers de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dont les noms suivent sont nommés dans le grade d'administrateur en chef de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique:

- Sami Awadi,
- Abou Baker Meksi,
- Mohamed Elarbi Hajji,
- Hedia Ayouni,
- Abdelkhalek Ltfi,
- Hasna Mechichi,
- Lasâad Methneni,
- Keireddine Marrouki,
- Leila Jebeli,
- Walid Naceur,
- Abdelkarim Kaoui,
- Awatef Farhat,
- Hayet Bouaziz Makni,
- Salwa Ben Fradj,
- Mohamed Fridhi,
- Aymen Rhouma,
- Ines Ben Barka,
- Houda Bedoui épouse Masri,
- Sami Chemi,
- Salma Mouaddeb,
- Sana Boughriou,
- Hamda Guesmi,
- Mohamed Ramzi Dghis,
- Samia Ben Elkot,
- Faten Najjar épouse Chakchouk,
- Monia Zemmeli,
- Zied Kadri,
- Neji Ayadi,
- Radhia Mannaï,
- Rim Kahli,
- Abdallah Bouazizi,
- Assia Kanawati,
- Ismail Amari,
- Jellouli Heni,
- Hanen Ayadi,
- Dhouha Ibn Ammar,
- Leila Fguir,
- Warda Dhahbi,
- Mannoubia Abidi,
- Neila Chourou,
- Samir Boughdiri,
- Meriem Ghadhab,
- Adel Mehrzi,
- Jawaher Mehri,
- Foued Benamara,
- Mohamed Taher Nejimi,
- Moufida Hedhli Hadded,
- Zied Benmoussa,
- Zeineb Trabelsi,
- Ahlem Kaaya,
- Haroun Issaoui,
- Hajer Bouzid,
- Sonia Ouesleti épouse Chawachi,
- Riadh Bouzidi,
- Lotfi Azib,
- Samia Cherif,
- Sourour Bousaada,
- Zeineb Saidani,
- Abessalem Dhieb,
- Saïda Lousaif,
- Lamia Slimi,
- Emna Ben Karka,
- Mohamed Ouerghi,
- Hamadi Zarga,
- Saber Oun,
- Chamseddine Ben Ammar,
- Mohamed Ammar Abaidi,
- Hadia Kharouni,
- Sabiha Sghairi épouse Somrani,
- Dhouha Mekni,
- Hafedh Azizi,
- Sihem Becheikh,
- Hajer Gharbi,
- Mourad Bensaïd,
- Houda Chroudi épouse Ben Hammouda,
- Lotfi Souibgui,
- Jihen Ghallem épouse Rezgui,
- Bechir Sallemi,
- Radhouene Hamdi,

- Afifa Bouîn,
- Meriem Drira,
- Tarek Berrached,
- Cherif Saadi,
- Sondes Nasri,
- Monia Bacha,
- Zouhair Ghannem,
- Leila Mekki,
- Hajer Amiche,
- Olfa Ben Halima,
- Sassia Chrigui,
- Midani Mansri,
- Rim Benrhouma,
- Chiraz Bouchnek,
- Ahmed Tlijani,
- Khaoula Maaroufi,
- Karima Boukari,
- Manel Ouerchfani,
- Aladib Othmani,
- Afef Helali,
- Raouf Ben Mansour,
- Naima Sarray.

**MINISTÈRE DES TECHNOLOGIES
DE LA COMMUNICATION**

Par arrêté du ministre des technologies de la communication du 21 avril 2026.

Les administrateurs généraux au ministère des technologies de la communication dont les noms suivent sont nommés dans le grade d'administrateur général de la classe supérieure à compter du 10 février 2026 :

- Khmaies Fourati,
- Hichem Rezgui.

Par arrêté du ministre des technologies de la communication du 21 avril 2026.

Les administrateurs conseillers au ministère des technologies de la communication dont les noms suivent sont nommés dans le grade d'administrateur en chef à compter du 4 mars 2026 :

- Feiza Bey épouse Belhouene,
- Sofien Zouaoui.

Par arrêté du ministre des technologies de la communication du 21 avril 2026.

Les ingénieurs en chef au ministère des technologies de la communication dont les noms suivent sont nommés dans le grade d'ingénieur général à compter du 31 mars 2026 :

- Mohamed Fakhri Toumi,
- Bilel Chabou,
- Sami Belhaj Salah,
- Amine Bahri.

Par arrêté du ministre des technologies de la communication du 21 avril 2026.

Monsieur Lotfi Razgallah, technicien en chef au ministère des technologies de la communication, est nommé dans le grade de technicien en chef principal à compter du 25 février 2026.

Par arrêté du ministre des technologies de la communication du 21 avril 2026.

Madame Sonia Fakhfakh, inspecteur en chef des communications au ministère des technologies de la communication, est nommée dans le grade d'inspecteur général des communications à compter du 17 février 2026.

Par arrêté du ministre des technologies de la communication du 21 avril 2026.

Les inspecteurs centraux des communications au ministère des technologies de la communication dont les noms suivent sont nommés dans le grade d'inspecteur en chef des communications à compter du 17 février 2026 :

- Salwa Boukadida,
- Walid Ayed Lakhal.

Par arrêté du ministre des technologies de la communication du 21 avril 2026.

Les analystes en chef au ministère des technologies de la communication dont les noms suivent sont nommés dans le grade d'analyste général à compter du 25 février 2026 :

- Noura Alaya,
- Radhouane Khelifa.

Par arrêté du ministre des technologies de la communication du 21 avril 2026.

Madame Ilhem Chihi, gestionnaire conseiller de documents et d'archives au ministère des technologies de la communication, est nommée dans le grade de gestionnaire en chef de documents et d'archives à compter du 2 mars 2026.

Par arrêté du ministre des technologies de la communication du 21 avril 2026.

Madame Thouraya Abdeljaouad, conservateur des bibliothèques ou de documentation au ministère des technologies de la communication, est nommée dans le grade de conservateur en chef des bibliothèques ou de documentation à compter du 24 février 2026.

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'HABITAT**

Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur général de la classe supérieure du corps administratif commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 91-224 du 4 février 1991, fixant l'organisation et les attributions du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction,

Vu le décret gouvernemental n° 2020-115 du 25 février 2020, fixant le statut particulier du corps administratif commun des administrations publiques,

Vu l'arrêté du Chef du Gouvernement du 30 décembre 2024, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur général de la classe supérieure du corps administratif commun des administrations publiques.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au Centre d'Essais et des Techniques de la Construction, le 15 juin 2026 et jours suivants, un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur général de la classe supérieure du corps administratif commun des administrations publiques.

Art. 2 - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à un (1) seul poste.

Art. 3 - La date de clôture de la liste d'inscription des candidatures est fixée au 15 mai 2026 au siège du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction.

Art. 4 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2026.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat

Slah Zouari

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri

Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur général du corps administratif commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 91-224 du 4 février 1991, fixant l'organisation et les attributions du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction,

Vu le décret gouvernemental n° 2020-115 du 25 février 2020, fixant le statut particulier du corps administratif commun des administrations publiques,

Vu l'arrêté du Chef du Gouvernement du 30 décembre 2024, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur général du corps administratif commun des administrations publiques.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au Centre d'Essais et des Techniques de la Construction, le 15 juin 2026 et jours suivants, un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur général du corps administratif commun des administrations publiques.

Art. 2 - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à un (1) seul poste.

Art. 3 - La date de clôture de la liste d'inscription des candidatures est fixée au 15 mai 2026 au siège du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction.

Art. 4 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2026.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat

Slah Zouari

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri

Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur en chef du corps administratif commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 91-224 du 4 février 1991, fixant l'organisation et les attributions du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction,

Vu le décret gouvernemental n° 2020-115 du 25 février 2020, fixant le statut particulier du corps administratif commun des administrations publiques,

Vu l'arrêté du Chef du Gouvernement du 30 décembre 2024, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur en chef du corps administratif commun des administrations publiques.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au Centre d'Essais et des Techniques de la Construction, le 15 juin 2026 et jours suivants, un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur en chef du corps administratif commun des administrations publiques.

Art. 2 - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à un (1) seul poste.

Art. 3 - La date de clôture de la liste d'inscription des candidatures est fixée au 15 mai 2026 au siège du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction.

Art. 4 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2026.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat

Slah Zouari

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri

Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur adjoint du corps administratif commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 91-224 du 4 février 1991, fixant l'organisation et les attributions du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction,

Vu le décret gouvernemental n° 2020-115 du 25 février 2020, fixant le statut particulier du corps administratif commun des administrations publiques,

Vu l'arrêté du Chef du Gouvernement du 17 janvier 2025, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur adjoint du corps administratif commun des administrations publiques.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au Centre d'Essais et des Techniques de la Construction, le 5 juin 2026 et jours suivants, un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'administrateur adjoint du corps administratif commun des administrations publiques.

Art. 2 - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à un (1) seul poste.

Art. 3 - La date de clôture de la liste d'inscription des candidatures est fixée au 5 mai 2026 au siège du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction.

Art. 4 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2026.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat

Slah Zouari

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri

Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'ingénieur en chef du corps commun des ingénieurs des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat,
Vu la Constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 91-224 du 4 février 1991, fixant l'organisation et les attributions du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction,

Vu le décret n° 99- 819 du 12 avril 1999, fixant le statut particulier du corps commun des ingénieurs des administrations publiques, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu l'arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 31 juillet 1999, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'ingénieur en chef appartenant au corps commun des ingénieurs des administrations publiques.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au Centre d'Essais et des Techniques de la Construction, le 15 juin 2026 et jours suivants, un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'ingénieur en chef du corps commun des ingénieurs des administrations publiques.

Art. 2 - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à un (1) seul poste.

Art. 3 - La date de clôture de la liste d'inscription des candidatures est fixée au 15 mai 2026 au siège du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction.

Art. 4 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2026.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat

Slah Zouari

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri

Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de technicien principal du corps technique commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat,
Vu la Constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 91-224 du 4 février 1991, fixant l'organisation et les attributions du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction,

Vu le décret n° 99- 821 du 12 avril 1999 fixant le statut particulier du corps technique commun des administrations publiques, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu l'arrêté du ministre de l'équipement du 30 octobre 2012, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de technicien principal du corps technique commun des administrations publiques, tel que modifié par l'arrêté du 11 décembre 2015.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au Centre d'Essais et des Techniques de la Construction, le 5 juin 2026 et jours suivants, un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de technicien principal du corps technique commun des administrations publiques.

Art. 2 - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à six (6) postes.

Art. 3 - La date de clôture de la liste d'inscription des candidatures est fixée au 5 mai 2026 au siège du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction.

Art. 4 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2026.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat

Slah Zouari

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri

Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de technicien du corps technique commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 91-224 du 4 février 1991, fixant l'organisation et les attributions du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction,

Vu le décret n° 99- 821 du 12 avril 1999 fixant le statut particulier du corps technique commun des administrations publiques, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu l'arrêté du ministre de l'équipement du 30 octobre 2012, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de technicien du corps technique commun des administrations publiques, tel que modifié par l'arrêté du 11 décembre 2015.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au centre d'essais et des techniques de la construction, le 5 juin 2026 et jours suivants, un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de technicien du corps technique commun des administrations publiques.

Art. 2 - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à un (1) seul poste.

Art. 3 - La date de clôture de la liste d'inscription des candidatures est fixée au 5 mai 2026 au siège du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction.

Art. 4 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2026.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat

Slah Zouari

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri

Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un examen professionnel sur épreuves pour l'intégration des ouvriers appartenant aux catégories 8 et 9 dans le grade d'adjoint technique du corps technique commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 85-1216 du 5 octobre 1985, fixant les conditions d'intégration du personnel ouvrier dans les cadres des fonctionnaires,

Vu le décret n° 91-224 du 4 février 1991, fixant l'organisation et les attributions du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction,

Vu le décret n° 98-2509 du 18 décembre 1998, fixant le statut particulier du corps des ouvriers de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif,

Vu le décret n° 99-821 du 12 avril 1999, fixant le statut particulier du corps technique commun des administrations publiques, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu l'arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 20 octobre 1999, fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'intégration des ouvriers appartenant aux catégories 8 et 9 dans le grade d'adjoint technique du corps technique commun des administrations publiques.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au Centre d'Essais et des Techniques de la Construction, le 5 juin 2026 et jours suivants, un examen professionnel sur épreuves pour l'intégration des ouvriers appartenant aux catégories 8 et 9 dans le grade d'adjoint technique du corps technique commun des administrations publiques.

Art. 2 - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à un (1) seul poste.

Art. 3 - La date de clôture de la liste d'inscription des candidatures est fixée au 5 mai 2026 au siège du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction.

Art. 4 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2026.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat

Slah Zouari

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri

Arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 17 avril 2026, portant ouverture d'un examen professionnel sur épreuves pour l'intégration des ouvriers appartenant aux catégories 5, 6 et 7 dans le grade d'agent technique du corps technique commun des administrations publiques au titre de l'année 2026 au centre d'essais et des techniques de la construction.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 85-1216 du 5 octobre 1985, fixant les conditions d'intégration du personnel ouvrier dans les cadres des fonctionnaires,

Vu le décret n° 91-224 du 4 février 1991, fixant l'organisation et les attributions du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction,

Vu le décret n° 98-2509 du 18 décembre 1998, fixant le statut particulier du corps des ouvriers de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif,

Vu le décret n° 99-821 du 12 avril 1999, fixant le statut particulier du corps technique commun des administrations publiques, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu l'arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 20 octobre 1999, fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'intégration des ouvriers appartenant aux catégories 5, 6 et 7 dans le grade d'agent technique du corps technique commun des administrations publiques.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au Centre d'Essais et des Techniques de la Construction, le 5 juin 2026 et jours suivants, un examen professionnel sur épreuves pour l'intégration des ouvriers appartenant aux catégories 5, 6 et 7 dans le grade d'agent technique du corps technique commun des administrations publiques.

Art. 2 - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à un (1) seul poste.

Art. 3 - La date de clôture de la liste d'inscription des candidatures est fixée au 5 mai 2026 au siège du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction.

Art. 4 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2026.

Le ministre de l'équipement et de l'habitat

Slah Zouari

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri

Par arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 10 avril 2026.

Monsieur Khoubaib Trabelsi, technicien en chef, est chargé des fonctions de chef de service des ateliers interrégionaux de Tunis- Béja, Sfax- Gabès, à la direction du matériel à la direction générale des ponts et chaussées au ministère de l'équipement et de l'habitat.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT**Par arrêté du ministre de l'environnement du 13 avril 2026.**

Monsieur Mohamed Kefi, technicien en chef principal, est chargé des fonctions de directeur du matériel, des équipements et des bâtiments à la direction générale des affaires administratives et financières au ministère de l'environnement à compter du 27 mars 2026.

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES**Par arrêté de la ministre des affaires culturelles du 13 avril 2026.**

Madame Nadia Boujmil est nommée membre représentant la Présidence du Gouvernement au conseil d'établissement de l'Organisme tunisien des droits d'auteurs et droits voisins en remplacement de Madame Henda Oueslati.

Par arrêté de la ministre des affaires culturelles du 16 avril 2026.

Madame Amani Hannachi est nommée membre représentant le ministère des finances au conseil d'établissement du Théâtre de l'opéra en remplacement de Monsieur Kabil Dahmani.

Par arrêté de la ministre des affaires culturelles du 21 avril 2026.

Monsieur Montassar Jmour, architecte général, est déchargé des fonctions de directeur du département des monuments et des sites islamiques à l'Institut national du patrimoine au ministère des affaires culturelles.

Par arrêté de la ministre des affaires culturelles du 21 avril 2026.

Madame Mouna Harmassi, conservateur en chef du patrimoine, est déchargée des fonctions du chef de service de la publication à l'Institut national du patrimoine au ministère des affaires culturelles.

**MINISTERE DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE****Arrêté du ministre de l'emploi et de la formation professionnelle du 17 avril 2026, portant nomination d'ordonnateurs secondaires.**

Le ministre de l'emploi et de la formation professionnelle,

Vu la Constitution,

Vu le code de la comptabilité publique promulgué par la loi n° 73-81 du 31 décembre 1973, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété notamment la loi n° 2011- 7 du 31 décembre 2011, portant loi de finances pour l'année 2012, notamment ses articles 87, 133 et 178,

Vu le décret n° 94-1218 du 30 mai 1994, fixant l'organisation et les attributions des services extérieurs du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, tel que modifié par le décret n° 2011-1021 du 21 juillet 2011,

Vu le décret gouvernemental n° 2019- 856 du 26 septembre 2019, portant organisation du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi,

Vu l'avis de la ministre des finances.

Arrête :

Article premier - Les directeurs régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle mentionnés ci- après, sont nommés ordonnateurs secondaires du budget du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. Ils sont chargés en cette qualité d'engager et d'ordonner dans la limite des crédits qui leurs sont délégués à cet effet les dépenses de fonctionnement imputables audit budget :

- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Tunis.

- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de l'Ariana.

- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Ben Arous.

- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Manouba.

- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Nabeul.

- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Zaghouan.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Béja.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Monastir.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Sousse.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Mahdia.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Jendouba.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Kébili.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Médenine.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Kasserine.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Siliana.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Tataouine.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Sfax.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Kairouan.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Bizerte.

- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Gafsa.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle du Kef.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Gabès.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Sidi Bouzid.
- Le directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle de Tozeur.

Art. 2 - Les directeurs régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle mentionnés à l'article premier du présent arrêté sont accrédités, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires du budget du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, auprès du receveur du conseil régional territorialement compétent.

Art. 3 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2026.

Le ministre de l'emploi et de la formation professionnelle

Riadh Chaoued

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri